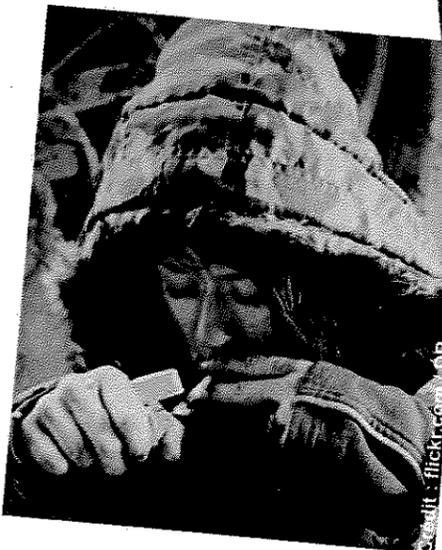


Alcool et cannabis: un cocktail suicidaire

Pour l'heure, peu d'études s'intéressent à la corrélation entre les addictions et le suicide. Or, certaines frénésies de consommation peuvent cacher un risque suicidaire.

Qu'on l'appelle binge-drinking ou « biture express » l'alcool sert, désormais, d'exutoire dans une quête effrénée vers la défoncée. Le phénomène, issu des pays anglo-saxons, consiste à boire une quantité d'alcool considérable en un laps de temps réduit. Popularisée lors des soirées estudiantines, cette pratique s'étend dorénavant auprès des plus jeunes. « C'est dramatique de trouver des bouteilles d'alcool fort dans des sacs de collégiens », témoigne Marie-Françoise Camus, présidente de l'association lyonnaise Le Phare (voir page 24).

Selon une enquête diligentée par le ministère de la santé, 18 % des garçons et 6 % des filles de 17 ans boivent de l'alcool régulièrement. Par ailleurs, les hospitalisations pour ivresse aiguë, voire coma éthylique, ont augmenté de 50 % entre 2004 et 2007 chez les 15-24 ans. « Au travers du binge-drinking, les jeunes ne recherchent pas l'effet anxiolytique dans la boisson. Ils sont en quête de sensations fortes, avec une volonté de dépasser leurs limites. D'autres s'alcoolisent pour éprouver tout simplement la sensation d'exister », explique Yann Calandras, psychologue intervenant à l'ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) du Rhône. Dès lors, une consommation frénétique d'alcool peut dissimuler d'importantes blessures psychiques. « Pour certaines personnes fragilisées, noyer sa peine peut être l'expression d'une détresse immense. Ce sont des adolescents qui, ne parvenant à se faire entendre, donnent à voir quelque chose de cette détresse au travers de leurs conduites à risques », explique Max Pavoux, psychologue clinicien au Centre Jean Bergeret à



Lyon. L'alcool, employé comme pansement des blessures de l'âme, soulage, par son effet anesthésiant, des pensées douloureuses. « Mais, à terme », poursuit Yann Calandras, « l'effet désinhibiteur de l'alcool disparaît. Les personnes addicts ont alors tendance à se replier sur elles-mêmes ». Agissant en tant que modificateur de conscience, l'alcool induit ce repli sur soi et facilite le passage à l'acte.

Une poly-consommation banalisée

Le cocktail cannabis/alcool est tout sauf anodin. Une étude canadienne publiée en 2003, portant sur 103 cas de suicides, établit que l'usage d'alcool et de cannabis a été indiqué comme un facteur dans 61 % des cas. « Je fume du cannabis depuis l'âge de 12 ans », témoigne Samuel, lycéen de 17 ans. « Au départ, j'en fumais avec mes amis, puis je me suis mis à en acheter », poursuit-

il. Le jeune homme reconnaît qu'il lui arrive de fumer une dizaine de joints quotidiennement, pour « se détendre ». Selon l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanie, la consommation de cannabis des adolescents français est l'une des plus importantes d'Europe. Parmi les jeunes âgés de 15-16 ans, 38 % déclarent avoir expérimenté le cannabis, plus de la moitié pour ceux de 18 ans. « Il faut cesser de banaliser le cannabis, en le qualifiant de drogue douce », explique Marie-Françoise Camus.

La grande variabilité, selon les consommateurs et dans le temps, rend imprévisibles les effets psychiatriques du cannabis : idées paranoïaques ou suicidaires, dépression nerveuse, chutes, bouffées d'angoisse ou hallucinations. Par ailleurs, une étude suédoise établit qu'avoir fumé plus de cinquante joints dans une vie multiplie par six le risque de schizophrénie.

L'alcoolémie aiguë chez les adolescents constitue un enjeu majeur de santé publique. La ministre de la Santé de la Jeunesse et des Sports, Roselyne Bachelot entend renforcer la législation actuelle, avec son projet de loi qu'elle présentera début 2009. La Ministre y préconise, notamment, l'interdiction totale de la vente d'alcool aux mineurs de moins de 18 ans et celle des « open-bars ».

Suicide et Internet: de blogs en forums

Après un double suicide à Toul (Moselle) en septembre, la responsabilité d'Internet est engagée. Aide providentielle ou mauvaise influence ?

Elles ne se connaissaient pas et se sont rencontrées pour mourir ensemble. Près de Toul, le 20 septembre dernier, deux jeunes femmes, âgées de 21 et 22 ans, sont mortes dans leur voiture, mise en travers de la voie et happée par un train de marchandises. Un pacte suicidaire, scellé sur un forum quelques semaines auparavant, qui renvoie à un précédent drame. En 2005, deux adolescentes s'étaient jetées d'une falaise après que l'une d'entre elles eut exprimé, à plusieurs reprises sur son blog, ses intentions d'en finir. Le pacte suicidaire, phénomène apparu au Japon à la fin des années 1990, reste marginal dans l'Hexagone. Face aux pulsions morbides de certains adolescents, Internet constitue un danger, mais aussi, paradoxalement une aide potentielle.

Une toile à double tranchant

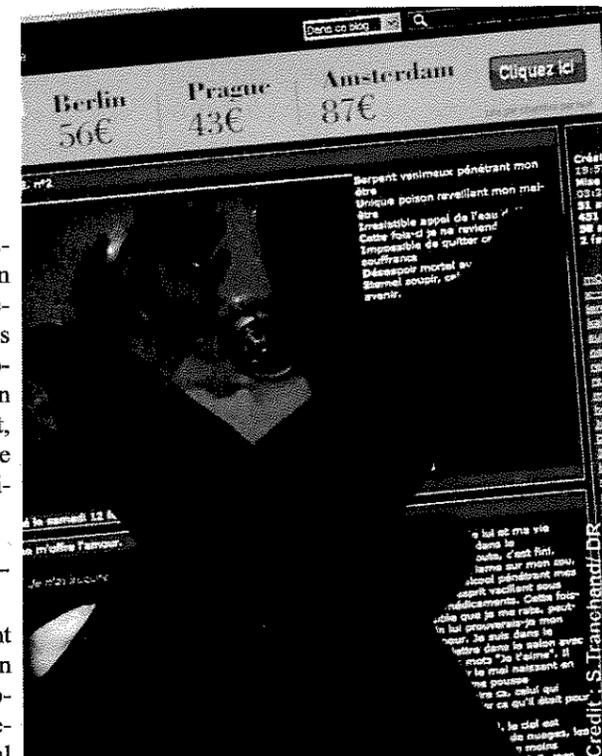
Taper « suicide » sur un moteur de recherche suffit à mesurer l'ampleur du phénomène. « Je suis passait juste pour vous dire aurevoir * » peut-on lire sur un post, rédigé par Petite Pierre, sur le forum *Jetaide*. Parcourir ces forums, c'est mesurer la détresse d'une jeunesse qui appelle à l'aide. Certains se questionnent ouvertement sur l'art et la manière d'en finir avec la vie et trouvent réponse sur des sites, basés à l'étranger. L'acte y est sublimé et tout un éventail de méthodes proposé. En France, l'incitation au suicide constitue un délit passible de 3 à 5 ans de prison et 45 000 euros d'amende. Le 8 décembre dernier, le tribunal de Guingamp — qui n'a pas retenu l'incitation au suicide — a infligé une peine de quatre ans de prison dont un ferme à un internaute, qui avait conseillé de

la morphine à une adolescente rencontrée sur un forum. Celle-ci avait été retrouvée morte en 2005 dans une forêt du Finistère. La prolifération et la mondialisation de pages publiées rendent, néanmoins, toute marge de contrôle, de plus en plus difficile.

Internet, favorise-t-il les suicides ?

Les psychologues s'accordent à dire qu'il n'y a pas de lien direct entre les suicides d'adolescents et les blogs, qui seraient « tout sauf un journal intime mais plutôt l'expression des non-dits », selon Michaël Stora, psychologue clinicien et psychanalyste, spécialiste du virtuel. L'effet de mimétisme est une source de motivation. « Les jeunes créent des blogs parce qu'il y a un copain ou une copine de la classe qui en a un. Ils peuvent ainsi appartenir à un groupe de blogueurs qu'ils connaissent », affirme-t-il.

L'inquiétude des parents grandit, mais difficile de surveiller l'intégralité des blogs. Skyblog, premier hébergeur de blogs en France, a récemment fait appel à Michaël Stora, pour observer leurs contenus. « Mon rôle est de repérer les signes de désespoir à prendre au sérieux sur les blogs. J'envoie ensuite un mail personnalisé aux blogueurs jugés « inquiétants », en leur proposant de l'aide, précise le psychologue, car évoquer le suicide dans un blog est un appel au secours qui doit toujours être entendu ». « Il est important de ne pas diaboliser ou ac-



cuser Internet concernant certaines dérives des blogs, mais plutôt s'interroger sur le rôle des parents. Internet est un facilitateur, un démonstrateur de mots qui expose les symptômes de notre société », analyse Michaël Stora.

Les forums de suicide ne sont pas tous à blâmer. Ces espaces de discussion permettent, à certains jeunes en souffrance, de se documenter ou de se rencontrer. « Le web peut être un espace de rencontre unique pour créer une amitié virtuelle libre de tout préjugé, libre du regard de l'autre souvent mal vécu à l'adolescence », ajoute-t-il. Depuis 2001, un dispositif d'écoute téléphonique a investi le Web. Son nom : Fil Santé Jeunes (voir page 24). Les jeunes y font état de leur mal-être ou de leur envie suicidaire. Et grâce au forum, ils reçoivent le soutien d'autres jeunes.

* Propos intégralement retranscrits dans leur forme